

DISCOURS DES VŒUX 2012

Mes chers amis,

Votre présence fidèle et joyeuse à cette traditionnelle cérémonie me touche profondément.

Vous le savez, c'est toujours avec la même joie que nous vous recevons, mes conseillers et moi pour échanger sur les petits échos du village. Oh bien sur, à comparer aux grands événements nationaux ou internationaux, cela pourrait vous paraître dérisoire.

Je sais qu'il n'en est rien et que vous êtes toujours très attachés à mesurer le bilan des choses accomplies l'année écoulée et à apprécier les perspectives qu'offre la nouvelle révolution annuelle qui commence.

Mais avant tout, ne boudons pas notre plaisir d'accueillir et de remercier tous ceux qui portent une attention bienveillante à notre confort de vie, à notre environnement ainsi qu'à notre prospérité.

Saluons, tout d'abord Georges Tron, notre Député qui nous aide autant qu'il est possible en accompagnant nos démarches administratives et demandes diverses auprès des instances institutionnelles, en relayant les demandes individuelles et en défendant avec intelligence et opiniâtreté les intérêts des populations essonniennes chaque fois qu'ils sont menacés. Qu'il en soit remercié et qu'il soit assuré de notre amitié et notre soutien.

Je remercie également de sa présence Laurent Béteille, Maire de Brunoy qui a toujours soutenu nos demandes d'aide financières et qui, en sa qualité de Président de l'association des Maires de l'Essonne défend avec talent les intérêts de nos communes.

Saluons également mes collègues élus qui oeuvrent dans les mêmes instances intercommunales, qui supportent souvent les mêmes inquiétudes face aux évolutions imposées par la nécessaire restructuration administrative du pays, le Président D.Vérots, et en descendant la Seine, les Maires des villages et bourgs du canton : Michel Carreno, de Saintry, Jean Crosnier, de Tigery, Pierre de Rus de Saint Pierre du Perray, Jean-Pierre Marcelin, de Saint Germain les Corbeil, Philippe Brun , d'Etiolles, Jean-Baptiste Rousseau, de Soisy.

Soyons également honorés de la présence des chefs d'entreprises installés sur la commune : Jean- François Depierre, qui préside aux destinées d'Eau du Sud de Paris, présente sur la commune depuis 40 ans et qui nous distribue une eau de grande qualité et de Monsieur et Madame VO VAN qui ont choisi d'installer leur entreprise au Vieux Garçon lequel sera ainsi partagé entre des locaux à usage d'habitation et des locaux à usage

d'entreprise. « LCDC Télécoms » est une entreprise tertiaire, qui se définit comme un intégrateur de réseaux de Télécommunications. Son activité est tournée vers l'international à 90% et consiste à étudier, installer, maintenir et opérer des réseaux de télécommunication via satellite pour fournir des facilités de communication dans des environnements isolés et réputés difficiles.

M.Vo Van pourra nous en dire d'avantage tout à l'heure s'il le souhaite.

Pour ma part je me réjouis d'accueillir cette entreprise valorisante à la fois pour le village et pour le Vieux Garçon qui va ainsi poursuivre sa vie dans le respect total de son environnement.

Je souhaite à l'entreprise « LCDC Télécoms » de trouver ici un cadre favorable à son développement.

Je remarque également avec plaisir la présence du Lieutenant de gendarmerie Patrick Tanguy qui a pris l'été dernier le commandement de la brigade de Saint-Pierre du Perray, Karine Charpentier qui dirige avec toujours autant de bonheur notre chère école et aussi le tout nouvellement élu président du comité des fêtes, Jean-Pierre Rigal.

Mon discours des vœux, dont vous connaissez maintenant parfaitement le plan et le rythme, est traditionnellement l'occasion de dresser de façon très factuelle le bilan de l'année écoulée tout en brossant les perspectives et projets de la période à venir et de vous inviter à une ou deux réflexions sur des sujets de politique nationale touchant nos communes.

A l'heure du bilan, 2011 a t'elle été une bonne cuvée pour notre village et notre communauté?

Si l'on se réfère aux engagements du mandat qui souvenez-vous portaient principalement sur la réfection de notre voirie, alors oui l'année écoulée a été un bon cru : la route des roches a été entièrement refaite, la route de Villededon a été reprise dans sa partie centrale. Des travaux plus modestes de réfection de revêtement et d'aménagement de carrefour ont bénéficié à la rue de Seine et à la route de Saintry. Au total ce sont quelques 900 mètres de voirie qui ont été touchés par des travaux diverses, grâce à une participation importante du Conseil Général.

La sécurité a également fait l'objet d'une très grande attention. Elle s'est portée quasi exclusivement sur l'école et a touché tous les domaines : en premier lieu, l'aménagement d'une cour de récréation en érigeant une enceinte en pierres de pays surmontée d'une grille qui rappelle l'ancienne école, flattant ainsi l'esprit nostalgique de certains et qui surtout permet aux institutrices de contrôler en toute quiétude la sortie des enfants.

La modification complète du système de chauffage, la remise en état de l'assainissement et la pose de barres anti-panique sur les portes des classes ont complété cette mise en protection de nos enfants.

Je remercie à cette occasion le Sénateur Serge Dassault et le Président du SAN Dominique Vérots qui ont su répondre généreusement à mes appels.

Modernité, conformité et confort : trois concepts qui ont été déclinés tant ici même dans cette salle, qu'en Mairie et qu'à l'église en favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite, tout cela dans le cadre du plan d'ensemble initié par le SAN sur les quatre communes membres.

Un village toujours plus sain et plus propre : c'est à ce commandement qu'ont répondu les travaux de changement des conduites d'eau en plomb qui ont été effectués route de Villededon et Grande rue. C'est aussi dans cet esprit que nous avons chassé les pigeons de la halle par la pose de fils anti-perchoir.

Enfin, la commune est en passe de devenir une des capitales de la pétanque : les deux terrains aménagés sur la place ne suffisant pas à permettre la tenue des concours qui attirent de plus en plus de joueurs, nous avons construit en bas du stade une aire de dimension quasi olympique : cela m'amène à dire à l'adresse des amoureux de la boule, que Morsang a maintenant une réputation à défendre dans cette discipline bien de chez nous et je compte évidemment sur eux pour accroître notre notoriété.

Voilà, comme vous le voyez, on n'a pas chômé à Morsang en 2011.

2012 devrait marquer une pose s'agissant de la voirie : en effet, la portion de route qui nécessite le plus de travaux maintenant est le chemin des Isles. Or, tant que l'édification du barrage qui y occasionne un fort trafic de poids lourds ne sera pas complètement terminée, à mon sens pas avant 2013, il est inutile d'en restaurer la chaussée.

En revanche, coté travaux de bâtiment, nous avons le projet d'agrandir le local technique mitoyen à l'école de façon à permettre l'accueil d'un nouveau tracteur plus performant et de ses équipements, ainsi qu'un atelier d'entretien, l'ensemble bénéficiant d'une mise aux normes avec le code du travail.

Cette décision procède d'un constat sur nos ressources humaines et d'une étude économique : en effet nous avons en Luc Filotto, notre agent technique, un employé particulièrement travailleur et consciencieux ce qui nous permet de capitaliser sur ses aptitudes à traiter en interne des prestations jusque la confiées à l'entreprise : cela comprend entre autres le

salage et le fauchage. Les économies ainsi réalisées permettent d'amortir le coût d'acquisition du tracteur équipé sur une période relativement courte.

Après cette gamme harmonieuse, je dois malheureusement finir cette partie de discours sur une fausse note : vous l'avez sans doute deviné, je veux parler du commerce qui n'a toujours pas trouvé preneur. Comme je vous l'ai déjà confié, lors d'un éditorial, les investissements à consentir pour créer le fonds de commerce, de l'ordre de 150.000 à 200.000€ selon l'activité, font porter un risque trop important sur la viabilité de l'entreprise.

Ce constat effectué maintenant depuis deux ans sur plusieurs projets m'a conduit à envisager que la commune constitue le fonds, quitte à le revendre sous forme de loyers sur une période à déterminer en fonction des résultats prévisionnels d'exploitation. J'ai reçu de la part du SAN auquel j'ai demandé dans le cadre de ses compétences, une aide au développement économique une réponse favorable pour le montant nécessaire.

Fort de cette nouvelle approche, j'entends lancer dès le financement obtenu, un nouvel appel à projets.

Il y a un an je vous parlais de l'intercommunalité qui pour nos communes représentait le chapitre majeur de la loi territoriale de décembre 2010.

Je vous faisais partager ma crainte de voir être bouleversé l'équilibre actuel qui offre à Morsang au sein du San une place qu'elle n'aura plus du fait des nouvelles règles de représentativité et d'assister à un jeu de mécanos dans lequel les intérêts cachés et individuels à court terme l'emporteraient sur les enjeux collectifs plus prospectifs.

Cette crainte s'est malheureusement confirmée et le schéma directeur d'intercommunalité proposé par le Préfet a été révélateur de ces turpitudes.

Où en sommes-nous ?

Vous me pardonnerez la longue explication qui suit, mais je vous la dois et il est important que vous compreniez les difficultés que nous rencontrons dans la mise en œuvre de cette politique, à notre échelon local bien sur.

Avec mes collègues Maires du canton, j'ai toujours cherché à faire prévaloir l'identité et l'originalité du territoire que forment entre Seine et Forêts les communes du Canton de Saint-Germain. J'avais échoué dans cet objectif en 2003 lors de la mise œuvre de la première loi sur l'intercommunalité et Morsang avait intégré le SAN de Sénart en Essonne qui réunissait tout de même, à défaut des trois autres qui avaient traversé la

Seine pour s'allier avec Corbeil au sein de la CASE, quatre des sept communes du canton.

Je dois dire que nous avons vécu pendant huit ans au sein du San une vie intercommunale à la fois harmonieuse et fructueuse.

Personnellement, j'ai perçu la nouvelle loi comme l'opportunité de poursuivre les ambitions abandonnées huit ans plus tôt.

L'alternative qui s'offrait était la suivante: tenter de réunir les communes au sein du SAN où quatre d'entre elles siégeaient, première hypothèse, ou bien au sein de la communauté de Seine Essonne dont les trois autres étaient membres, deuxième hypothèse.

J'ai choisi d'aller vers la seconde solution car plus prospective pour la raison que le SAN a, comme toutes les villes nouvelles une durée de vie limitée ce qui fait peser une incertitude évidente sur le devenir de cette intercommunalité: va t'elle se fondre avec le San de Sénart en Seine et Marne qui constitue un territoire inconnu de nous ou bien tout simplement disparaître du fait de sa taille devenue non viable à l'échelle des futures nouvelles intercommunalités ?

Dès lors rejoindre la communauté de Seine-Essonne s'imposait.

Malheureusement si mes collègues Maires de Saintry et de Tigery ont tenu le même raisonnement, le Maire de Saint-Pierre qui partage avec le San de Sénart en Seine et Marne le Carré Sénart, centre économique et commercial du plateau est plus enclin à jouer la fusion des deux SAN, la géographie qui explique bien souvent l'histoire fait sa loi.

La CASE et les communes membres ayant dans un premier temps laissé clairement entendre un avis favorable à notre arrivée, le Préfet de l'Essonne a validé cette proposition, dans son principe, et l'a inscrit dans son schéma directeur.

Cependant, les délibérations écrites qui devaient engager les différents acteurs et partenaires dans ce nouveau schéma n'ont malheureusement pas confirmé les engagements oraux: « scripta manent, mais verba volant».

Dans cet échec, les responsabilités peuvent être partagées entre l'Etat et les acteurs locaux: l'Etat parce que la loi est restée muette sur les modalités financières des transferts d'actifs et de passifs et les acteurs locaux parce qu'ils ont laissé prévaloir ces incertitudes sur les enjeux de territoire et les solidarités que cette politique entraîne au titre de la communauté de destin.

Nous nous trouvons donc pour le moment dans une totale incertitude quant à notre devenir intercommunal. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas et compte tenu des mécontentements que provoque cette situation, je

pense que les échéances de mise œuvre de la loi vont être différées au deuxième semestre.

A nous de mettre à profit ce laps de temps pour avancer dans une direction plus nette. Je reste optimiste sur la faculté des uns et des autres à travailler dans le bon sens.

Voilà, tout ajouté cela représente beaucoup de travail dont on n'a pas idée, l'endroit paraît si tranquille. C'est aux conseillers municipaux qui s'investissent bénévolement par amour de leur village ainsi qu'aux personnels municipaux dont on ne valorisera jamais assez la qualité des actions et la difficulté du métier dédié au service de la population que vous le devez. Tous m'entourent avec beaucoup d'efficacité et de sympathie et je les en remercie.

Mais il n'y a pas que le travail dans la vie, il y a aussi la fête et nous avons pour la créer et l'organiser la chance d'avoir un comité qui, pour le simple plaisir de faire partager les nombreux talents qui le composent, anime avec une bonne humeur communicative les diverses saisons morsandelles. Je ne doute pas que sous la nouvelle présidence de Jean-Pierre Rigal, la nouvelle équipe ne nous imagine de nouveaux événements, des spectacles originaux et bien d'autres choses encore.

Merci à tous ces bénévoles dont la vie communale ne pourrait se passer.

Et comme chaque année, pour que la flamme ne faiblisse pas, j'invite tous ceux qui ont envie de se dévouer en s'amusant à les rejoindre.

Il est temps maintenant que je prononce, au nom de chacun des conseillers, mes vœux pour 2012 :

Cela n'est pas facile dans cet environnement économique et social difficile.

Pour notre pays, je souhaite que tout ce qui est volontaire, courageux, généreux, créatif, et en mouvement, finisse par l'emporter sur tout ce qui révèle la peur, la frilosité, l'égoïsme, l'immobilisme ou le retour au passé.

Seule la dynamique et la foi dans l'avenir nous permettront de franchir cette période, qui bien que morose, reste somme toute très faste au regard de toutes les guerres et autres moments difficiles que notre pays a connu au cours de son histoire bi-millénaire.

Pour Morsang, je souhaite que tout ce qui est entrepris concourt à plus de solidarité et de convivialité

Enfin pour vous tous, que 2012 vous épargne de tout malheur et vous permette de connaître ces instants de tranquillité, d'harmonie familiale et

sociale qui font les vrais moments de bonheur et de continuer à partager simplement et gaiement la chance d'habiter un si joli lieu.

Bonne année à tous.

Je passe maintenant la parole à Marie Anne pour présider la traditionnelle et chaleureuse cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.